

19 juillet 2007

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

ALTAREA

(Eurolist)

- 1 - Le 18 juillet 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions ALTAREA déposée par IXIS Corporate & Investment Bank et Rothschild & Cie Banque, agissant pour le compte de la société A.T.I (cf. Décision et Information 207C1494 du 18 juillet 2007).

La note d'information de la société A.T.I (visa n°07-262 du 17 juillet 2007) et la note en réponse de la société ALTAREA (visa n°07-263 du 17 juillet 2007) ont été diffusées ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés le 19 juillet 2007).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte **du 20 juillet au 6 août 2007 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique de retrait et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions ALTAREA le 20 juillet 2007.